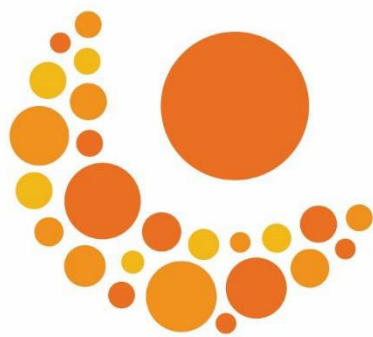




**caeadc**

Centres d'appui aux enfants  
et aux adolescents du Canada

Centres d'appui aux enfants et aux  
adolescents du Canada

Child & Youth Advocacy Centres of Canada

**PLAN STRATÉGIQUE  
2025-2027**

## TABLE DES MATIÈRES

|                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| <b>TABLE DES MATIÈRES</b>        | <b>2</b> |
| Message de nos coprésidents      | 3        |
| Notre vision                     | 4        |
| Notre mission                    | 4        |
| Notre engagement                 | 4        |
| Principes directeurs             | 4        |
| Hypothèses clés pour la réussite | 5        |
| Priorités stratégiques           | 6        |
| Remerciements                    | 10       |

## Message de nos coprésidents

Les centres d'appui aux enfants et adolescents (CAEA) ont fondamentalement transformé la manière dont nous répondons à la maltraitance d'enfants au Canada. Notre approche collaborative, intégrée et multidisciplinaire s'est avérée être le moyen le plus efficace de soutenir les enfants, les adolescents, les familles et les communautés. Ensemble, les quelque 40 CAEA du pays aident plus de 10 000 enfants et familles chaque année, leur fournissant le soutien spécialisé et compatissant dont ils ont besoin pour guérir.<sup>1</sup>

Bien que l'impact des CAEA soit indéniable et que nous ayons de quoi être fiers, il reste encore beaucoup à accomplir. Au Canada, un enfant sur trois est susceptible d'être victime d'une forme quelconque de violence avant d'atteindre l'âge de 15 ans<sup>2</sup> – cette dure réalité, ainsi que les effets connus de la violence envers les enfants sur la santé, la société et l'économie, soulignent le besoin urgent d'une action coordonnée dans le cadre d'une stratégie nationale unifiée. En tant que **Centres d'appui aux enfants et aux adolescents du Canada (CAEAC)**, nous répondons à cet appel – avec conviction, engagement et un sens partagé des responsabilités.

Le plan stratégique 2025-2027 du CAEAC est une feuille de route complète qui représente la vision commune du CAEAC de tout le pays et qui établit un cap audacieux pour CAEAC alors que nous saisissons le premier volet de notre mandat collectif. Notre vision et notre mission définissent clairement le rôle du CAEAC dans le soutien aux membres qui défendent les intérêts des enfants et des adolescents, tandis que nos objectifs et nos initiatives stratégiques décrivent les objectifs cruciaux que nous atteindrons ensemble. C'est un plan directeur qui souligne notre engagement à soutenir les centres de défense des enfants et des adolescents – et tous ceux qu'ils servent.

Ce plan est plus qu'un cadre, c'est un appel à l'action. Il fournit les bases sur lesquelles nous transformerons nos objectifs collectifs en résultats significatifs et tangibles qui profiteront aux enfants, aux adolescents et aux familles partout au Canada. Il est conçu pour être flexible et s'adapter aux défis et aux opportunités qui se présentent. Grâce à la collaboration, au partage des ressources et au soutien mutuel, CAEAC et ses partenaires renforceront les efforts de défense des droits qui protègent les enfants et les adolescents vulnérables qui ont été victimes d'abus.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué au développement de ce premier plan stratégique, et nous désirons exprimer notre profonde gratitude au ministère de la Justice du Canada pour son soutien et son partenariat constants, et pour l'expertise inestimable qu'il continue à nous fournir alors que nous faisons avancer ce travail important.

Nous sommes enthousiastes et prêts à entreprendre ce cheminement au nom des CAEA partout au Canada et en collaboration avec eux. Ensemble, nous exploiterons tout le potentiel de la collaboration pour créer des changements durables et positifs.

**Karen Orser et Leah Zille**  
**Coprésidents du Conseil d'administration**  
**Centres d'appui aux enfants et aux adolescents du Canada**

<sup>1</sup> Résultats de l'enquête opérationnelle nationale 2022-2023 des centres de défense des enfants et des adolescents. Stumpf, Bianca. Ministère de la Justice du Canada. Janvier 2024

<sup>2</sup> Estimations de la prévalence de la maltraitance des enfants au Canada ; comparaisons des données représentatives au niveau national de 2012 à 2022 : une étude basée sur la population. Afifi, Tracie O. et al. The Lancet Regional Santé - Americas, Volume 45, 101072

## Notre vision

Tous les enfants et les adolescents touchés par la maltraitance au Canada accèdent aux services et au soutien fournis par un modèle de CAEA qui est de la plus haute qualité et conformes aux meilleures pratiques fondées sur des éléments probants.

## Notre mission

Être des champions infatigables pour les enfants et les adolescents en soutenant tous les CAEA canadiens. Nous mettons l'accent sur la sensibilisation, le renforcement des capacités et la durabilité à l'échelle nationale.

## Notre engagement

Le succès à long terme des CAEA partout au Canada dépend de leur leadership en tant qu'experts reconnus dans la défense et la fourniture de services et de soutien coordonnés et complets aux enfants et aux adolescents victimes et à leurs familles.

CAEAC s'engage à les aider à atteindre ce potentiel par les moyens suivants :

- **Servir de voix nationale** pour unifier et amplifier l'impact des CAEA en influençant les décideurs, et en promouvant le modèle des CAEA et leur rôle dans l'intervention et le soutien.
- **Promouvoir la collaboration et les partenariats** en mettant les CAEA en relation avec des partenaires nationaux et régionaux afin d'améliorer la prestation de services, les efforts de sensibilisation et le partage des ressources.
- **Promouvoir des pratiques cohérentes et de haute qualité** en encourageant les lignes directrices nationales, en explorant les normes de qualité et l'accréditation, et en collaborant avec *Kindex – le centre de recherche et de connaissances des centres d'appui aux enfants et aux adolescents du Canada*, afin de renforcer la recherche et les approches fondées sur des éléments probants.
- **Bâtir une adhésion forte et engagée** par le biais de connexions entre camarades, d'échanges de connaissances et d'accès à des outils et des ressources qui aident les CAEA à renforcer leur impact.

CAEAC sera reconnu comme un partenaire et un défenseur essentiel, assurant aux CAEA les ressources, les partenariats et le soutien dont ils ont besoin pour avoir un impact durable. Grâce à son travail, elle renforcera la capacité des CAEA à fournir des services et un soutien continu aux enfants, aux adolescents et aux familles victimes d'abus.

## Principes directeurs

Les Centres d'appui aux enfants et aux adolescents du Canada :

1. Maintenir l'accent national sur le soutien aux CAEA et la promotion du modèle des CAEA.
2. Être un leader éclairé - une autorité reconnue dans le domaine dont l'expertise et les points de vue façonnent le dialogue et l'action - et une source fiable d'informations, de meilleures pratiques et de ressources qui permettent de créer des capacités et d'améliorer les résultats pour les enfants, les adolescents et les familles touchés par la maltraitance.
3. Promouvoir des approches tenant compte des traumatismes et culturellement sûres dans tous les efforts visant à soutenir les CAEA.
4. Favoriser le respect de l'indépendance et des contributions de ses membres, de son personnel, de ses bénévoles, de ses partenaires et de ses bailleurs de fonds.
5. Être imputable et transparent en matière de bonne gouvernance, de gestion financière, de valeur ajoutée pour les membres, de partenariats et de communication.
6. Fournir un soutien pratique et adaptable pour élever et renforcer les CAEA dans leur travail.
7. Favoriser les connexions et la collaboration entre les CAEA, les réseaux provinciaux et régionaux de CAEA et les principales parties prenantes afin d'élargir l'impact collectif à l'échelle nationale.
8. S'engager en faveur de la vérité et de la réconciliation en reconnaissant les conséquences historiques et actuelles de la colonisation sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis, en travaillant à minimiser les préjudices.

### Hypothèses clés pour la réussite

Les hypothèses clés suivantes fournissent les fondements des priorités stratégiques et du succès à long terme des CEAC. Ces hypothèses reflètent notre engagement à soutenir les CAEA, à assurer l'engagement des membres, à garantir un financement durable et à faire évoluer notre association pour mieux servir nos membres.

#### Hypothèses directrices :

1. CAEAC existe pour renforcer le travail de chaque CAEA. Nous fournirons un soutien au niveau national, serons une voix nationale et défendrons des politiques et des approches qui profitent à tous les membres, tout en assurant que les CAEA et leurs réseaux régionaux et provinciaux conservent leur autonomie pour répondre aux besoins uniques de leurs communautés.
2. CAEAC assurera un engagement fort de ses membres par le biais de comités consultatifs, d'une représentation régionale et d'une consultation continue. Nous nous engageons à adopter une approche inclusive dans laquelle tous les CAEA - indépendamment de leur taille, de leur emplacement ou de leurs ressources - ont leur mot à dire dans l'élaboration des priorités nationales.

3. La plupart des CAEA existants rejoindront CAEAC en tant que membres, et CAEAC fournira des possibilités de transfert et d'échange de connaissances, de génération d'idées, de résolution de problèmes et de soutien par les pairs.

#### Hypothèses opérationnelles :

4. CAEAC sera principalement subventionné par le *ministère de la Justice du Canada* en 2025-2026. Parallèlement, nous commencerons à identifier des sources de financement supplémentaires et complémentaires pour soutenir la durabilité financière à long terme et nous assurer que nous pouvons continuer à répondre aux besoins en constante évolution de nos membres.
5. D'ici à la fin de l'année 2026-2027, la plupart des services actuellement disponibles pour les membres du réseau seront regroupés au sein de CAEAC.
6. CAEAC collaborera avec Kindex pour renforcer les CAEA par la recherche, la défense des intérêts, la mobilisation des connaissances, les efforts de construction de capacités et le développement de meilleures pratiques.

### Priorités stratégiques

#### **Priorité stratégique 1 : renforcer le réseau national des CAEA**

CAEAC bâtira sur des bases solides des réseaux provinciaux, régionaux et nationaux de CAEA existants pour favoriser la collaboration, accroître la valeur pour les membres et amplifier l'impact des CAEA dans tout le pays.

En tant que porte-parole national des CAEA, CAEAC rehaussera le profil collectif des CAEA et du modèle des CAEA, défendra leurs besoins et soutiendra leur travail essentiel. En engageant les décideurs fédéraux, les partenaires clés et les parties prenantes, nous aiderons les CAEA à atteindre une plus grande cohérence et une meilleure durabilité des services et du soutien de haute qualité qu'ils fournissent aux enfants, aux adolescents et à leurs familles, tout en apportant une valeur ajoutée significative à leurs membres.

Les CAEA travailleront avec des partenaires tels que le *Boost Child & Youth Advocacy Centre* et *Kindex* afin d'évaluer et d'améliorer les ressources disponibles pour les CAEA, y compris la réunion nationale, les appels trimestriels du réseau et les activités de mobilisation des connaissances. Au cours des trois prochaines années, nous commencerons à consolider un grand nombre de ces soutiens sous l'égide de CAEAC afin de rationaliser l'accès et d'être plus conformes aux besoins des membres.

Nous collaborerons également avec *Kindex* pour évaluer les activités actuelles de mobilisation des connaissances afin de nous assurer qu'elles continuent d'apporter de la valeur aux membres et nous jouerons un rôle clé dans la mise en relation des membres avec des initiatives pertinentes et de grandes qualités proposées par nos membres et nos partenaires.

## **Priorité stratégique 2 : Créer des partenariats stratégiques**

CAEAC renforcera, cultivera et élargira ses relations avec des partenaires clés afin d'atteindre un plus grand nombre de personnes et d'accroître l'impact de CAEAC et le soutien aux CAEA et au modèle des CAEA. En travaillant avec des organisations, des agences, des partenaires gouvernementaux et des communautés conformes à sa mission, CAEAC renforcera la coordination nationale et la défense du travail et du rôle des CAEA.

CAEAC favorisera les partenariats nationaux avec les organisations policières, les services de protection de l'enfance, les professionnels de la médecine et de la santé mentale, les services d'aide aux victimes et d'autres parties prenantes afin de soutenir la capacité des CAEA de partout le pays à fournir des services coordonnés de haute qualité aux enfants, aux adolescents et à leurs familles.

CAEAC s'engage à assurer que tous les CAEA disposent des outils et des partenariats nécessaires pour desservir diverses communautés, y compris les populations autochtones, les nouveaux arrivants et les populations mal desservies. Nous donnerons la priorité à un engagement et à des partenariats significatifs avec les leaders des Premières Nations, des Inuits et des Métis afin de mettre en place du soutien culturellement pertinent et de nous assurer que notre travail contribue activement à la réconciliation.

## **Priorité stratégique 3 : promouvoir le modèle CAEA par le biais d'un leadership éclairé**

CAEAC agira à titre de leader national sur les problèmes impactant les CAEA et à la prestation de services aux enfants, aux adolescents et aux familles qu'ils desservent. Dans le cadre de notre engagement à faire preuve de leadership, nous travaillerons à l'identification des problèmes prioritaires sur lesquels le CAEAC et ses membres sont particulièrement bien placés pour informer et influencer. Nous fournirons aux leaders et aux défenseurs des CAEA les équipements dont ils ont besoin et nous leur donnerons l'occasion de faire connaître le travail des CAEA et la valeur du modèle des CAEA dans le soutien aux enfants et aux adolescents qui ont été victimes d'abus.

CAEAC continuera de collaborer avec le *ministère de la Justice du Canada*, tout en faisant appel à d'autres ministères fédéraux concernés, afin de s'assurer que les enfants, les adolescents et les familles touchés par les abus reçoivent le soutien spécialisé dont ils ont besoin par l'entremise des CAEA et du modèle des CAEA. Nous aiderons à renforcer les politiques et les cadres de financement, et nous servirons d'expert national de confiance sur les réponses du système de justice et de protection de l'enfance afin d'être conformes à l'approche multidisciplinaire des CAEA à travers le pays.

Grâce à ces efforts, CAEAC se positionnera - et positionnera ses membres - comme des experts de confiance qui peuvent conseiller les gouvernements sur les décisions politiques

et les initiatives qui font progresser le modèle des CAEA, améliorent les services et les soutiens, et garantissent des engagements politiques et de financement à long terme.

#### **Priorité stratégique 4 : faire progresser les meilleures pratiques et jeter les bases de l'accréditation**

CAEAC soutiendra les CAEA dans l'excellence organisationnelle en accédant aux meilleures pratiques actuelles et pertinentes ainsi qu'à un cadre d'accréditation. En s'associant à des organisations aux vues similaires, telles que *Kindex*, CAEAC aidera à assurer que les CAEA disposent d'un lieu pour échanger des connaissances et accéder à la recherche et à des outils pour soutenir la pratique.

CAEAC examinera les lignes directrices nationales existantes en matière de meilleures pratiques et mettra en place un processus d'examen continu afin de s'assurer qu'elles restent actuelles, pertinentes et qu'elles reflètent les normes canadiennes et internationales, et qu'elles évoluent en fonction des besoins émergents en matière de recherche et de pratique. Ces efforts représentent les premières étapes de l'élaboration d'un programme national d'accréditation.

#### **Priorité stratégique n° 5 : renforcer la gouvernance et la durabilité financière de CAEAC**

CAEAC s'est engagé à créer les bases d'opérations durables et de la durabilité financière afin d'assurer le soutien des CAEA aujourd'hui et à l'avenir.

Un cadre de gouvernance solide guidera l'orientation stratégique de CAEAC, assurant l'imputabilité, la transparence et l'équité de nos opérations. Ce cadre comprendra des comités de gouvernance clés chargés de superviser les fonctions essentielles, ainsi que des comités chargés de faire avancer des priorités spécifiques.

En même temps, CAEAC élaborera et mettra en œuvre une stratégie de durabilité financière qui comprendra l'introduction de cotisations des membres et la poursuite du financement du gouvernement fédéral, tout en explorant des possibilités plus nombreuses, telles que les parrainages, les partenariats et le soutien de fondations et d'autres subventionneurs.

La structure des cotisations des membres sera conçue dans le contexte de cette stratégie de financement diversifiée et visera à être inclusive, représentative et réalisable pour les CAEA de toutes tailles et de toutes structures organisationnelles.

### **Remerciements**

Nous sommes reconnaissants à nos partenaires des services à l'enfance et à la jeunesse et à tous ceux qui travaillent avec les enfants et les adolescents et leurs familles touchées



par la maltraitance et la violence. Leurs points de vue ont été collectés et pris en compte de manière réfléchie dans l'élaboration de ce plan stratégique.

De plus, nous tenons à remercier les leaders, le personnel et les collègues des équipes multidisciplinaires des CAEA partout au Canada, dont le dévouement et les points de vue guideront le travail de cette nouvelle association. Le rôle de CAEAC est de soutenir et de renforcer les centres qui fournissent des services essentiels aux enfants, aux adolescents et aux familles touchés par la maltraitance. Grâce à la collaboration, à la défense des intérêts et au renforcement des capacités, nous travaillerons pour assurer que les CAEA disposent des ressources, des partenariats et du soutien dont ils ont besoin pour offrir des services multidisciplinaires de grande qualité.

Nous aimerions de plus remercier le *ministère de la Justice du Canada* pour le temps, l'engagement et le soutien qu'il nous a fourni en jetant les bases de cette association et de notre travail collectif. Nous cherchons à poursuivre ce partenariat pour faire avancer notre mission de soutien et de renforcement des CAEA d'un océan à l'autre.